

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 4 | MERCREDI 21 AVRIL 2021

SOMMAIRE

Édito – Mibé – Recommandations de vote	2
Message du président	3
Réflexion	9
Point fort	10
Vu dans le canton	12
JLRV	13
Question de valeur – Dans le monde	14-15
Frivolités essentielles	16

AUTHENTIQUE ET DIGITAL

Le consommateur mène Le BAL avec son nateL...



VOTATIONS FÉDÉRALES

**Un oui raisonné
à la loi sur le CO₂**

Page 4



Oui à la loi Covid-19 le 13 juin

Page 5



POLITIQUE CANTONALE

**La vaccination est en route,
accélérons le mouvement...**

Page 8



Enquête parlementaire (HRC)

Page 11



Si aujourd'hui le consommateur ne peut se passer de son smartphone pour faire ses courses, il veut aussi pouvoir acheter de l'authentique. Le vintage fait son grand retour, revisité par le digital. Circuits courts, moins de gaspillage, des produits sains et éthiques. Il en faut pour toutes les bourses. Pas si simple... Analyses et commentaires.

Pages 6-7

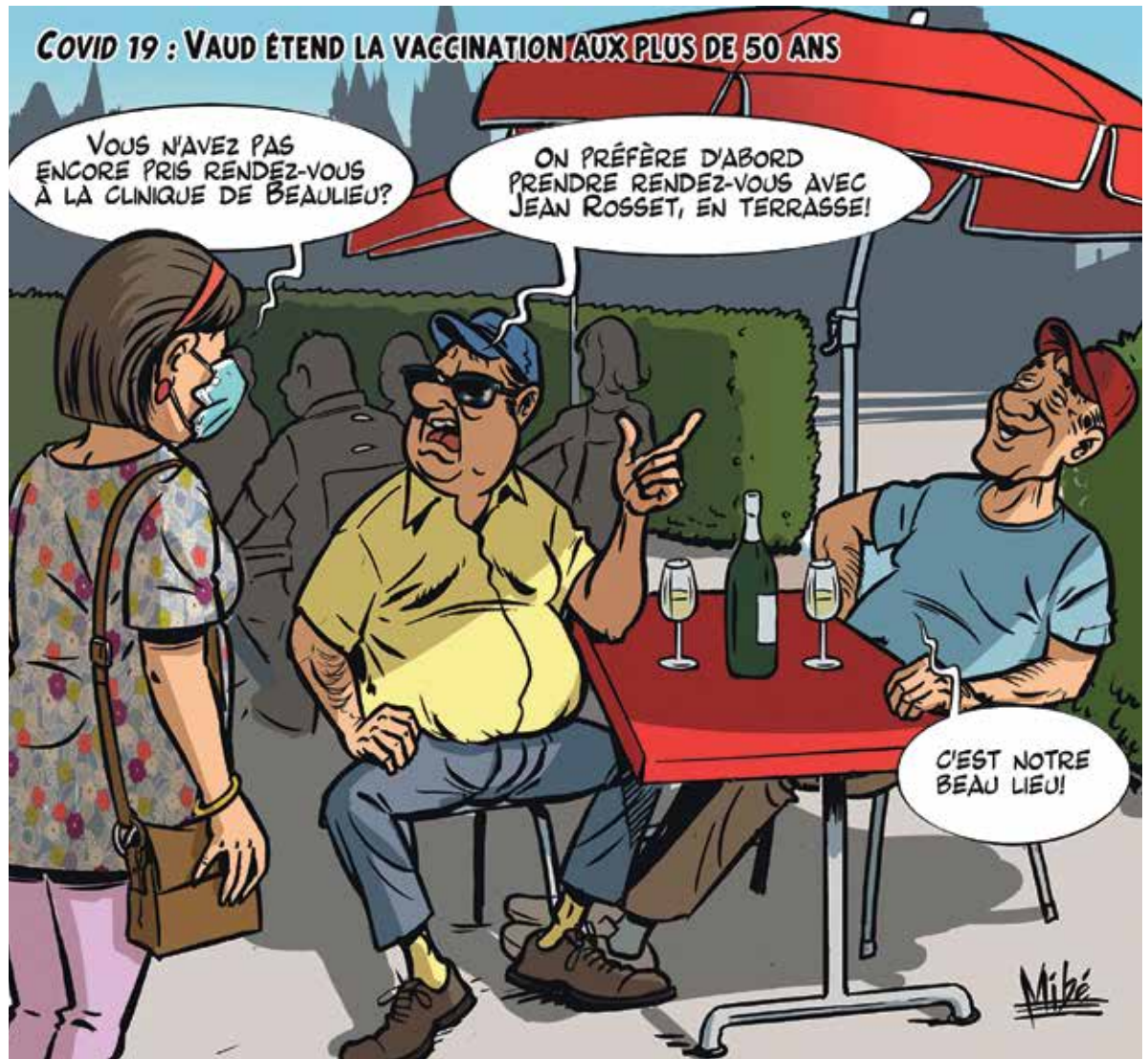
Jamais sans mon natel...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Le changement de mode de vie, de mentalité ne se fait jamais en un jour. Depuis une bonne dizaine d'années, on constate une évolution dans notre façon de consommer. Les défis politiques, économiques, environnementaux notamment amènent à des réflexions qui modifient les priorités. Le confinement sur la planète entière a ainsi mis au jour des sensibilités auxquelles il n'est plus possible d'échapper. On s'est mis à parler d'activités de première ligne, vitales comme l'alimentation, les soins à la personne. Ceux-là même qui avaient pour mission de nourrir la population acceptent de prendre des risques sanitaires pour alimenter magasins et individus chez eux. Il y eut donc d'un coup les magasins essentiels et les non essentiels. C'est terrible. Pour tenir le coup il leur fallait impérativement communiquer avec le consommateur, site internet dynamique, commerce en ligne, publication sponsorisée sur les réseaux sociaux, etc. Le partage rapide des bonnes infos devenait vital pour tous. Sans outil technologique, pas de survie. Les grandes enseignes avaient sur le sujet beaucoup d'avance. Des produits non essentiels pouvaient donc, par colis, parvenir à l'acheteur via internet. Tout se livre. Qui aurait cru que les cours de yoga, de sport, comme les formations au séminaire de poterie seraient possibles par zoom ? Même les assemblées politiques... Rien ne remplace pourtant le contact humain.

La technologie permet le lien mais pas le bonheur d'être ensemble. Voilà pourquoi on souffre de la privation de se retrouver au resto, au cinéma, aux concerts, au sport... Et ça, c'est une bonne nouvelle...

On veut manger sainement, des produits locaux. On redécouvre l'envie de cuisiner. La nature redevient un bien de première nécessité. Les robots domestiques prennent le relais un peu partout dans la vie courante. La mode est au vintage revisité. L'innovation technologique est au service de tous. Le prochain défi de taille sera de produire de l'énergie, beaucoup d'énergie... Cela valait bien un dossier dans **TRIBUNE**.



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

RECOMMANDATIONS DE VOTE DU 13 JUIN 2021 VOTATIONS FÉDÉRALES

NON

Initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

NON

**Initiative populaire
« Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »**

OUI

Loi COVID-19

OUI

Loi sur le CO₂

OUI

Loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

ENVIRONNEMENTAL

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

Une politique environnementale ne signifie pas épouser des thèses «écologiques». C'est tout le contraire. C'est intégrer une vision radicale-libérale fondée sur la responsabilité individuelle et l'innovation dans une perspective environnementale et climatique désormais prioritaire.

C'est refuser le négationnisme qui ne mène nulle part avec des slogans tapageurs, certes déjà connus, mais dont le chapelet s'égrené désormais à l'infini : non au nucléaire, non à la 5G, non aux forages, non aux hydrocarbures, non aux produits phytosanitaires, non à la viande (antispécisme), non aux plastiques, etc. En un mot, sortir de tout ce qui agrmente notre vie, notre liberté, notre sens de la responsabilité. Mais pour entrer où ? Dans une caverne de Platon où même notre ombre nous ferait peur ?

Il faudra donc apprendre à communiquer et à défendre nos valeurs et dénoncer les contradictions multiples et les invraisemblances du pseudo-débat climatique actuel. Lors des dernières élections communales, notre parti a chèrement payé les contradictions de ce type de politique : lutter contre le mitage du territoire, imposer une densification lourde et massive dans les centres urbains, au détriment d'une certaine qualité urbanistique et d'espaces verts. Ils ont beau jeu de crier au bétonnage, ceux-là même(s) qui soutenaient les initiatives pour la sauvegarde du paysage... Dernière idée en date : sortir du béton, prônée par ceux-là même(s) qui ont mené des débats intenses pour protéger la forêt... Un partisan de cette idéologie expliquait même que l'on pouvait construire avec des bétons plus légers, voire supprimer parfois un étage, omettant évidemment de mentionner la répercussion sur le prix de la



construction et donc des loyers. Ceux qui prônaient hier la sortie du nucléaire s'opposent avec acharnement aux projets éoliens, aux projets de barrages (voir Bex-Massongex) sans parler des oppositions de ces mêmes milieux écologistes aux projets de cargo aérien ou souterrains (technologie Swissmetro) pourtant prometteurs, par un transfert de marchandises de la route au rail, soit un système plus durable et plus respectueux de l'environnement. On stigmatise les avions en omettant de mentionner que la pollution informatique (ordinateurs, smartphones, etc.) a plus d'impact sur l'environnement et les émissions de CO₂ que les avions. Mais c'est moins spectaculaire et moins racoleur...

Dénoncer ces incohérences est une nécessité. Ce ne sera pas suffisant. À l'inverse des interdictions ou des taxes prétendument incitatives, il conviendra de défendre des projets et

des valeurs porteurs d'espoir fondés sur une responsabilité globale et individuelle et le respect des équilibres économiques et sociétaux. Il n'y a pas de social sans création de richesse et sans faire le choix du travail et du progrès. Le PLR dispose d'un large savoir-faire en la matière, notamment dans le domaine des transports, de la mobilité, du recyclage et des circuits courts ; nous pouvons compter sur des entreprises résilientes et innovatrices. Le savoir-faire ne suffit plus, il faudra désormais le faire savoir !

Il n'y a pas de social sans création de richesse et sans faire le choix du travail et du progrès.

Nous pouvons compter sur une jeune génération PLR ambitieuse et dynamique pour laquelle l'avenir ne se décline pas en décroissance ou sous des formes de régression diverses et variées.

Pour ce faire également, il faudra redéfinir des équilibres et des priorités, procéder à des arbitrages courageux mais délicats, pour la construction d'un futur moins anxiogène. L'avenir de notre société, climat compris, mérite mieux que d'être instrumentalisé par des mouvements prétendument apolitiques qui, sous prétexte de vouloir « *changer le monde* », veulent surtout anéantir le capitalisme, la société de consommation, voire la cohésion internationale et européenne en prenant en otage la cause climatique.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Véломoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

UN OUI RAISONNÉ À LA LOI SUR LE CO₂

par Olivier Feller,
conseiller national,
vice-président du groupe PLR
aux Chambres fédérales

Le climat est au cœur d'un vif débat. D'un côté, il y a les «*acti-vistes*» qui réclament un changement radical et immédiat de la société. En face, il y a les «*passi-vistes*» qui refusent toute nouvelle mesure contre le dérèglement climatique. Pour sa part, le PLR préfère une voie médiane compatible avec le développement des entreprises et de l'emploi en soutenant la loi sur le CO₂ sur laquelle nous voterons le 13 juin prochain.

La taxe sur les billets d'avion se situera entre 30 et 120 francs en fonction de la distance parcourue.



La loi vise à libérer progressivement notre pays de sa dépendance à l'égard de l'étranger en investissant en Suisse les quelque 8 milliards dépensés chaque année pour importer des énergies fossiles.

En signant l'Accord de Paris avec 190 autres pays, la Suisse s'est engagée à réduire d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport aux émissions constatées en 1990. À plus long terme, l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Malgré les résultats prometteurs déjà obtenus, notre pays doit renforcer son effort pour atténuer les effets du dérèglement climatique déjà visibles chez nous, comme le recul des glaciers, le déclin de la biodiversité, les glissements de terrain et les épisodes météo extrêmes. C'est l'objectif de la nouvelle loi.

LE PRINCIPE DU POLLUEUR-PAYEUR

Cette loi repose sur le principe du pollueur-payeur. Ce principe axé sur la responsabilité personnelle est conforme aux valeurs du PLR. La loi vise aussi à libérer progressivement notre pays de sa dépendance à l'égard de l'étranger en investissant en Suisse les quelque 8 milliards dépensés chaque année pour importer des énergies fossiles. Cela serait favorable à l'économie et à l'emploi et renforcerait notre sécurité énergétique.

LA LOI PRIVILÉGIE L'INCITATION

Le montant actuel de la taxe sur le CO₂, qui existe depuis une quinzaine d'années, s'élève à 96 francs par tonne et le Conseil fédéral a la possibilité de le porter à 120 francs. Avec la nouvelle loi, le Conseil fédéral pourrait faire passer ce montant à 210 francs par tonne au maximum. Mais il ne sera autorisé à le faire que si les objectifs de réduction des émissions de CO₂ ne sont pas atteints. Quant à la taxe sur les billets d'avion, elle se situera entre 30 et 120 francs en fonction de la distance parcourue.

Compensation importante, deux tiers des recettes issues de la taxe sur le CO₂ et au moins la moitié des recettes de la taxe sur les billets d'avion seront reversés aux ménages et aux entreprises.

Le reste du produit de ces deux taxes sera injecté dans un Fonds pour le climat. Il permettra de financer des réseaux de chauffage urbain et des bornes de recharge pour les voitures électriques. Il a aussi pour but de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments et le remplacement des systèmes de chauffage à combustible fossile. Les entreprises suisses bénéficieront également des investissements

du Fonds pour accroître leur capacité d'innovation et leur compétitivité.

Pour l'essence, le montant maximal de la taxe actuelle passera de 5 à 12 centimes par litre, un plafond que le Conseil fédéral pourra réduire si la situation économique le justifie. Mais il faut surtout retenir que ce sont les importateurs de pétrole qui paient cette taxe. Voudront-ils vraiment augmenter le prix des carburants en conséquence ? Cela dépendra de la situation concurrentielle et des prix du marché mondial. Actuellement d'ailleurs, la taxe due par les importateurs de pétrole est d'environ 2 centimes par litre, ce qui est nettement inférieur aux 5 centimes déjà autorisés par la loi.

Comme toutes les lois, la loi sur le CO₂ n'est pas parfaite. Mais elle présente plus d'avantages que d'inconvénients tant pour la population que pour les entreprises. C'est pourquoi le Congrès du PLR Vaud recommande de voter oui à cette loi le 13 juin.

publicité

**CHINATANG**
CHINATANG

La médecine traditionnelle chinoise (MTC) aide à renforcer vos défenses immunitaires, à prévenir et soigner de nombreuses maladies

Notre thérapeute MTC, spécialiste réputée en acupuncture depuis 40 ans, se réjouit de mettre ses compétences et son expérience au service de votre santé. Ses traitements sont reconnus par les assurances complémentaires

Rue Dr César-Roux 28, Lausanne
021 931 13 14 - info@chinatang.ch
www.chinatang.ch

OUI à LA LOI COVID-19 Le 13 JUIN

par Olivier Français,
conseiller aux États

Le 13 juin prochain, nous voterons sur la loi Covid-19 contestée par référendum. Au début de la pandémie, le Conseil fédéral a édicté des ordonnances pour affronter la crise sanitaire et économique en se référant en toute légitimité à la situation extraordinaire prévue par la loi sur les épidémies. Ce «*droit d'urgence*» a permis, au Conseil fédéral, d'édicter de nombreuses mesures pour assurer rapidement des actions cruciales pour l'ensemble du pays en temps de crise sanitaire.

Cette loi, rappelons-le, a été approuvée par la population à 60 % en septembre 2013. Les ordonnances édictées qui se fondaient sur la Constitution et dont la validité était ainsi limitée à six mois, se devaient d'être prolongées pour sauvegarder l'économie et les emplois en cette période de crise. Tout comme de s'assurer pour le Conseil fédéral jusqu'en décembre 2021 de faire éventuellement de nouveau usage du «*droit d'urgence*».

La loi Covid-19 adoptée à une large majorité du Parlement (153 voix pour et 36 contre au Conseil national et l'unanimité au Conseil des États) en septembre 2020 est le fruit de cette prolongation. Depuis, cette loi a déjà été révisée aux deux sessions parlementaires suivantes en décembre 2020 et mars 2021 avec une majorité toujours plus écrasante. Chaque révision a permis de compléter et de préciser le cadre légal posé et de régler ainsi certains aspects de la crise. Cette loi est donc importante car elle crée les bases légales nécessaires pour assurer les aides essentielles à chacun et confirme aussi les compétences particulières du «*droit d'urgence*» du Conseil fédéral, limitées dans le temps jusqu'à fin 2021, afin de lui permettre de reconduire certaines des mesures de lutte contre la pandémie. Rejeter la loi



Covid-19 remettrait en cause par ricochet la loi sur les épidémies en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 et en particulier ce principe du «*droit d'urgence*» lors d'une crise sanitaire majeure. La loi Covid-19 vise à bien encadrer la gestion de la crise sanitaire et à surmonter les conséquences des mesures de lutte sur la société et l'économie. Elle fait suite au pouvoir délégué par la population aux autorités pour gérer au mieux la gestion de crise pandémique.

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Dans l'exercice de la gestion de cette crise, le fédéralisme suisse a été mis à rude épreuve. Le contrôle strict au niveau national en printemps dernier tout comme la souveraineté cantonale de l'automne 2020 ont été dénoncés de tout bord. Défenseur du fédéralisme, ce système qui a fait ses preuves engage également à faire front commun lors de défis majeurs affectant l'entière de notre population ainsi rappelé dans notre devise nationale : «*Un pour tous et tous pour un*». Il est nécessaire pour des questions d'efficacité et de cohésion d'avoir des décisions prises à l'échelle nationale en cas de crise majeure, sans exclure des mesures régionales et locales complémentaires.

Refuser la loi reviendrait à ébranler la coordination de la crise sanitaire au niveau fédéral, des mesures ciblées au niveau sanitaire et l'appui au monde du travail en supprimant les aides aux entreprises, au sport, aux médias et à la culture. Cela créerait une instabilité juridique et minerait les efforts sanitaires fournis jusqu'à présent pour surmonter cette crise. La pandémie nous appelle à l'humilité alors qu'une autre loi règne, celle de l'incertitude sanitaire. Alors que nos connaissances des sciences de la vie sont largement remises en question, tâchons de reconnaître notre incompetence personnelle dans le domaine. Ceux qui ne le font pas, s'exposent à leur propre incapacité d'affronter la crise.

Cette loi est importante car elle crée les bases légales nécessaires pour assurer les aides essentielles à chacun.

La pandémie nous appelle à l'humilité alors qu'une autre loi règne, celle de l'incertitude sanitaire.

publicité



d'silence acoustique sa

**A l'écoute
de votre silence**

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

RETOUR en FORCE DU VINTAGE, REVISITÉ BIEN SÛR...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Les modes de vie et de consommation ont pris depuis plusieurs années des chemins de traverse qui sont aujourd'hui de grandes avenues. La pandémie mondiale les a mis en exergue. Les tendances se sont affirmées, généralisées. La démocratisation de toutes les activités et besoins de consommation, débutée dans les années huitante avec la mondialisation, a généré une production de masse, low cost, dans tous les domaines car au nom de l'égalité, chacun devait avoir accès à tout. Mais on le voit aujourd'hui, le concept «de masse» est remis en question pour le moins partiellement.

L'expertise de l'artisan reprend de la valeur. En matière de mode d'achat, l'innovation est à l'ancien revisité.



Privilégier le local, le sain, le renouvelable, l'empruntable, le partageable, le réparable et l'équitement produit devient une tendance bien réelle qui suppose des modifications structurelles dans la vision de la prospérité individuelle et collective. Mais le produit sain et local a un prix généralement plus élevé que le produit de masse fabriqué en Asie. Moins d'intermédiaires et de kilomètres parcourus mais des coûts de production plus élevés. Produire «sain, local, mais accessible financièrement» voilà le défi que devront relever tous les partenaires concernés avec un consommateur aujourd'hui acteur mais aussi multiple.

Le confinement a incité le «clic and collect» qui s'est mis en place un peu partout. Les livraisons d'antan à vélo reprennent du service. Les petits métiers de bricolage de réparation pullulent. Un nouveau monde économique se met en place avec la digitalisation généralisée, y compris dans le petit commerce qui s'est rendu compte de l'importance du commerce en ligne à son niveau déjà. Avec un risque sociétal pourtant, celui de précariser certains

métiers d'auto-entrepreneurs. Uber en est l'exemple le plus marquant. L'obsolescence programmée est montrée du doigt. L'expertise de l'artisan reprend de la valeur. Aujourd'hui en matière de mode d'achat, l'innovation est à l'ancien revisité.

L'Intelligence artificielle, la digitalisation s'est faufilée dans toutes nos activités journalières. Le robot domestique en est le symbole parfait. Il est par contre un gros mangeur d'énergie. Comme la domotique ou la voiture électrique. La cause environnementale a de plus en plus d'adeptes. Les effets du réchauffement climatique, la diminution de la biodiversité animale et végétale, les catastrophes naturelles impactent les esprits. Les comportements s'adaptent.

On veut manger naturel, sain, local, de saison. Moins de viande, pas des viande du tout. Les vegans entrent en jeu. Ni produits laitiers, ni œufs, ni miel. Les restaurants de ce type fleurissent un peu partout. Avec succès. La tendance s'intensifie. Une économie circulaire se met en place. De nouveaux emplois se créent. Voilà le retour au temps où

On veut aujourd'hui soutenir le petit commerce de proximité. Et ça, c'est nouveau...

l'on achetait ses produits en vrac selon ses besoins et ses capacités financières. Son lait à la laiterie dans son bidon bleu. Avec en prime un peu de crème pour le même prix. La viande ne venait pas du Brésil ni du fin fond des élevages polonais. Un temps où les œufs de nos omelettes n'étaient pas encore hollandais. Un temps où chacun avait son panier à commission. Où l'on ramenait ses bouteilles en verre à la consigne. Ce temps-là revient. La mode vintage de l'alimentation après celle des objets de seconde main. Finis les cornets plastiques pour ses commis, sauf que les produits «faits maison», les fruits frais préparés, coupés sont toujours emballés dans des barquettes en plastique. Cela va bientôt changer. Il faut simplement trouver le meilleur matériau de remplacement. Les pailles ont déjà disparu de la circulation. Chaque semaine une petite innovation vintage arrive sur le marché.

Les grandes surfaces ont bien compris l'évolution des mentalités et réflexes d'achat du consommateur. Elles se transforment en une juxtaposition de petits magasins qui proposent des produits locaux et faits maison. Du cocooning avec un bon relooking des lieux, des noms de produits rassurants car le consommateur veut retrouver de l'authenticité. Jusqu'à la senteur



du pain frais pour donner l'illusion, le marketing sensoriel fait son entrée. Un jeu de cache-cache se met en place. Mais les sociétés de consommateurs, les nombreuses émissions et reportages sur le processus de fabrication des aliments et autres produits sont aujourd'hui la crainte première de tous les services de communication la crainte première de tous les services des secteurs industriel et agroalimentaire.

Le bio est mis en avant. Il est devenu au fil des ans, un concept marketing bien juteux. On redécouvre le produit frais. On propose du lait équitable. On veut de la viande du coin. On trouve de plus en plus des distributeurs de produits de la région. Le paysan vend ses fruits, légumes et produits locaux à la ferme, fait ses paniers de saison, ses confitures et ses bricelets. Circuit court. On veut du vrai pain, avec du levain. On veut aujourd'hui soutenir le petit commerce de proximité. Et ça, c'est nouveau...

La voiture se loue, se partage. Les citadins ont de moins en moins leur permis de conduire. Vivent les transports publics, la mobilité douce et les vélos... Mais la population ne cesse de s'accroître. Bouchons, trams bondés. Vient le télétravail et le temps partiel pour désengorger les routes, les bus, métros et trains. Mais pas de solutions miracles. On commande son salon de jardin d'un clic, payé aussi vite sans argent liquide et livré peu après à la maison. La livraison à domicile fait ainsi son grand retour. Le petit commerçant, indépendant aujourd'hui se redéplace chez son client, coiffeur, coach sportif, esthéticienne, restaurateur, libraire, etc. Il y a ceux qui se déconnectent des réseaux sociaux, pour reprendre la maîtrise du temps. Moins d'insultes et d'agressivité. Il y a les fous du «zéro déchets» et les écolos extrêmes. Des puristes. Pas d'emballages, pas de plastique, que des bocaux en verre, en bois, que des produits frais. Pas de produits ménagers industriels. On fabrique

son produit de lessive, son savon, son maquillage... Vinaigre, jaune d'œuf pour l'apprêt des cheveux. On composte. Les épluchures se transforment en chips, les toilettes sont sèches, les douches moins longues, les bains rares. On gaspille moins...

L'écotourisme vient concurrencer le tourisme de masse. Le tourisme se doit d'être responsable. Les vacances sans commodités et sans grand confort sont aujourd'hui un must mais très cher... Le tourisme local semble d'un coup moins désuet même si l'envie de voyages lointains ne disparaîtra jamais. Redécouvrir des plaisirs plus simples, moins polluants, plus conviviaux, plus sains, voilà un nouveau créneau...

Il ne s'agit en rien de décroissance car de nouveaux circuits courts se mettent en place. De nouveaux emplois se créent avec une technologie innovante qui va aider à cette évolution. Le retour du sain, du local, du moins de gaspillage n'est-il pas finalement que du bon sens?

Mais comme toujours, rien n'est jamais totalement cohérent. Le semi-confinement et ses restrictions sociales aura révélé l'importance du commerce local, des petits commerces auxquels on ne prêtait plus attention et qui s'est révélée vitale.

On ne consomme pas tout à distance. Les restaurants, les bars, les musées, les événements culturels et sportifs ne sont pas remplaçables d'un coup de baguette magique. On a besoin de voir des gens, de partager, de rire, de fêter, c'est aussi cela une nouvelle tendance de consommation, celle de se rendre compte que l'humain a besoin des autres. On l'avait oublié...

La livraison à domicile fait ainsi son grand retour. Le petit commerçant indépendant se redéplace chez son client.

L'écotourisme vient concurrencer le tourisme de masse.

La vaccination est en route, accélérons le mouvement...

par Marc-Olivier Drapel,
secrétaire général PLR Vaud

Après trois mois de campagne de vaccination, le constat est inquiétant sur les objectifs fixés par nos autorités cantonales et fédérales: celles-ci visent à vacciner tous les citoyens qui le souhaitent avant les vacances d'été. La vaccination avance donc de manière poussive et quelque peu préoccupante.



La Confédération a beau faire miroiter à la population qu'elle devrait pouvoir vivre à nouveau «normalement» durant l'été 2021, rien n'est moins sûr...

À la mi-avril, selon les chiffres de l'OFSP, 203 250 doses ont été livrées au canton de Vaud, et 171 477 ont été administrées. À la lecture de ces informations, on pourrait se dire que tout va bien, et que la campagne de vaccination suit bien son cours. Mais en y regardant un peu plus concrètement sur le terrain, on se rend à l'évidence qu'à ce rythme, cela va être très compliqué de vacciner toute la population d'ici trois mois. On entend que certains aînés de plus de 70 ans seraient toujours en liste d'attente pour obtenir leur première dose, alors que de nombreux créneaux sont encore libres dans les hôpitaux du canton, à moins d'une semaine de délai.

Pour obtenir un rendez-vous, le plus simple est de se connecter à la plateforme CoronaVax. Les personnes peu à l'aise sur internet vont certainement continuer à attendre leur tour, car pour obtenir ce premier rendez-vous, il leur faudra évaluer leur éligibilité puis créer un compte sur un site internet dont l'ergonomie est assez mal pensée. Il y a toujours le hotline c'est vrai mais la démarche n'est pas toujours aisée pour nos seniors.

Dans les circonstances anxiogènes que nous vivons tous, grande fut l'émotion de la population quand elle a appris qu'il ne serait pas possible de se faire vacciner durant le week-end pascal. Tout était fermé dès le Vendredi-Saint au lundi de Pâques. Une incompréhension justifiée et qui ne donne pas confiance en les actions du Gouvernement. Certes les doses ont eu de la peine à arriver, mais quand on constate une marge d'environ 30 000 doses entre les quantités livrées et celles qui ont été administrées, sachant que les experts scientifiques ne cessent de répéter qu'il faut vacciner le plus vite possible, comment et pourquoi a-t-il

été possible de suspendre la vaccination pendant quatre jours? Sans compter que les centres de vaccination ne sont ouverts en temps normal que cinq ou six jours par semaine, ce qui est déjà bizarre.

La Confédération a beau faire miroiter à la population qu'elle devrait pouvoir vivre à nouveau «normalement» durant l'été 2021, rien n'est moins sûr... Pour booster les vaccinations, les cantons et principalement le nôtre ne devraient-ils pas mettre les bouchées doubles pour que tous les créneaux disponibles dans les centres soient utilisés, en menant une action coup-de-poing en collaboration avec l'OFSP pour sensibiliser les personnes encore réticentes? Si l'attestation de vaccination n'est pas parfaitement fonctionnelle d'ici le début de l'été, les dommages économiques se chiffreront en milliards.

Le canton de Vaud vient soudainement d'élargir les conditions de vaccination aux personnes dès 50 ans. Il annonce l'ouverture de plusieurs centres dans le canton dont un immense lieu «Vaccinodrome» au Palais de Beaulieu et cela dès le 19 avril. Il était temps.

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



Instagram

instagram.com/plrvaud/



twitter.com/PLR_VD
@PLR_VD



facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/
@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

La VILLE n'est pas née à gauche

par Enzo Santacroce,
conseiller communal, Épalinges

et Olivier Meuwly,
historien, membre du Comité
directeur PLR Vaud

Le titre de notre essai*, qui a l'allure d'un manifeste, sonne la charge dans un contexte électoral qui voit l'alliance rose-verte l'emporter dans les villes importantes du canton de Vaud. Est-ce une fatalité ?

La résilience dont font preuve les individus face à leur destin doit être amortie, selon le principe de la mutualité, par l'État qui leur redistribue une partie de la richesse publique générée par le versement des impôts.



Notre ouvrage donne des réponses à cette douloureuse question, mais évite le piège du volontarisme béat qui dit : « On fera mieux la prochaine fois ». Le libéralisme croit aux prochaines fois, pour autant que l'on sache y déceler les fondements d'une action politique forte en même temps que proportionnée.

À ce titre, notre ouvrage rappelle qu'historiquement les penseurs libéraux du XVIII^e sont les façonneurs de l'État de droit qui, aujourd'hui encore, garantit l'égalité de chacun devant la loi. En outre, il revient sur l'avènement, souvent chaotique, de l'idée de l'État social dans le système des valeurs libérales-radicales.

En ces temps de crise sanitaire, affirmer, en lien avec ce qui précède, la nécessité du soutien des autorités envers les indépendants, les restaurateurs et les bistrotiers ne va pas à l'encontre de nos principes, en ce sens qu'aider le travail honnête est une manière de montrer que l'État, loin de devoir résoudre tous les problèmes, peut atténuer les coups du sort.

Philosophiquement, notre propos est de montrer, dans cette même ligne, que la résilience dont font preuve les individus face à leur destin doit

être amortie, selon le principe de la mutualité, par l'État qui leur redistribue une partie de la richesse publique générée par le versement des impôts. Par ailleurs, la plupart des activités commerciales et administratives se concentrant dans les villes, les défis sociaux-économiques et de mobilité que pose la réalité urbaine dans notre XXI^e n'est pas différent, dans son principe, à celui du XIX^e lorsque la Révolution industrielle était à son apogée. Ici encore, ce sont les penseurs libéraux qui, secoués par les conditions de vie

épouvantables des travailleurs brisés par les machines, ont fait naître sous leur plume l'idée de la redistribution des richesses.

Notre époque a certes évolué, la misère ne montre plus son visage, mais la difficulté de joindre les deux bouts pour une bonne partie de la classe moyenne n'est pas à minimiser. C'est précisément sur ce point qu'il est urgent de nous poser les questions qui font mal, soit celles portant sur notre capacité à assumer une ligne idéologique claire sur le rôle de l'État vis-à-vis des individus soucieux de leur bonheur et de l'environnement au sens large. Si défendre une économie forte et une gestion saine des deniers publics est important, représenter les citoyens qui les rendent possibles est fondamental. En d'autres termes, si nous voulons reprendre la main dans les centres urbains, il est plus que temps de nous réapproprier les ingrédients de l'histoire libérale afin d'écrire dès à présent une nouvelle page de notre gouvernance pour le futur de notre canton et de la Suisse.

*Olivier Meuwly, Enzo Santacroce, « Pour une régénération du libéralisme », Éd. Slatkine, 2021.

Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic

Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

que VEULENT nos Jeunes PLR ?

par Carole Dubois,
municipale, députée,
présidente du Groupe PLR
au Grand Conseil

et Maxime Meier,
président des JLRV, municipal élu

Lors du Congrès virtuel du 31 mars dernier, j'ai été particulièrement attentive aux discours de notre conseillère d'État Christelle Luisier et de notre président de parti Marc-Olivier Buffat. La première a parlé de changement de paradigme sur la durabilité et la protection de l'environnement et le second d'un «reset» pour une écologie responsable, libérale, innovatrice.

Lors des échanges durant la campagne pour les élections communales, mais aussi, il faut le dire, depuis plusieurs années, il est clair que la majorité de notre électorat PLR veut ce changement et cette nouvelle orientation vers la durabilité. Par lassitude, certains m'ont dit s'être tournés vers les vert'libéraux (*sic*). Nous devons urgemment mettre en avant nos valeurs PLR dans ce débat. Je cite à nouveau Christelle Luisier: «*Il est possible de tenir un discours sur le climat sans être éco-terroriste, de tenir un discours sur l'environnement en votant contre les deux initiatives phytos et d'être PLR en votant la loi sur le CO₂*».

Il est également indispensable d'entendre nos Jeunes PLR, qui ont fait un score remarquable lors des élections communales tant à l'Exécutif qu'au Législatif. C'est pour cette raison que j'ai désiré écrire cette rubrique avec Maxime Meier, président des JLRV. Leur programme des dernières élections fédérales parlait notamment d'écologie de droite, d'économie circulaire, d'énergie renouvelable et d'innovation:

«*En effet, en tant que JLRV nous proposons de nombreuses mesures en faveur du climat et cela depuis plusieurs années. Nous souhaitons mettre en œuvre une écologie pragmatique, avec des solutions qui correspondent à nos valeurs PLR, en préférant l'incitation aux interdictions. Les autres partis laissent de côté l'innovation alors que celle-ci est au cœur de notre programme!*

Nous pouvons constater que l'efficacité énergétique de nos bâtiments laisse à désirer. Quelles solutions sont à notre disposition? Investir et créer des conditions-cadre pour nos start-ups prometteuses dans le défi climatique, proposer des encouragements



En matière d'écologie, les autres partis laissent de côté l'innovation alors que celle-ci est au cœur de notre programme!

financiers aux propriétaires de bâtiments afin de les rendre moins énergivores, etc. Ainsi l'innovation est la clé du défi climatique, tout en restant fidèles à nos valeurs PLR.

D'autres solutions incitatives pour une prise de conscience collective des consommateurs peuvent être apportées, notamment sur la transparence de la provenance de nos produits, par exemple en indiquant sur chaque fruit et légume, le nombre de kilomètres parcourus et les émissions émises en lien avec celui-ci. Ainsi, le consommateur pourra librement faire son choix et prendra, en toute

conscience, de nouvelles habitudes qui privilégieront la production locale et les circuits courts alimentaires.»

Il est maintenant urgent de ne plus attendre, d'écouter notre base électorale et les générations qui porteront notre parti PLR dans le futur. Il faut accompagner ce changement de paradigme, mais aussi brusquer notre pudeur naturelle et communiquer ce qui se fait déjà par les élus, entrepreneurs et industriels de notre parti, dans un pur respect environnemental.



TRIBUNE

Prochaine parution
Mercredi 26 mai 2021

Délai rédactionnel
Lundi 17 mai 2021

Un seul slogan:

abonnez-vous à TRIBUNE...

COMPRENDRE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'HRC

par Candice d'Anselme,
secrétaire générale adjointe
PLR Vaud

Depuis près d'un an, le groupe PLR, allié aux partis de centre-droite, s'est battu face aux pressions extérieures en faveur de l'instauration de la quatrième commission d'enquête parlementaire (CEP) de l'histoire de notre canton. Validée le 30 mars 2021 par 76 voix contre 53 et 9 abstentions, celle-ci aura pour mission d'enquêter sur la mise en œuvre et le suivi de la construction ainsi que sur la gestion de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC). L'objectif est de faire toute la lumière sur ce dossier pour que l'hôpital reparte sur des bases solides et saines. Afin de prendre toute la mesure de l'importance de cette affaire, retournons à ses prémices.

En 2001, les Conseils d'État vaudois et valaisan déclaraient leur ambition de créer un nouveau centre hospitalier intercantonal. Fruit de près de deux décennies de préparation et d'investissement, l'HRC ou Hôpital Riviera-Chablais voyait le jour fin 2019. Quelques mois seulement après son inauguration, sa débâcle financière éclatait au grand jour. Depuis lors, un important soutien financier a été octroyé par les cantons de Vaud et du Valais. Sur Vaud, une garantie d'emprunt de 60 millions fut validée en urgence en mai 2020, tout comme le prolongement d'une garantie existante de 45 millions sur le fonds de roulement pour assurer la viabilité de l'hôpital à court terme. En effet, sans celles-ci, le paiement des salaires ou des fournisseurs n'auraient notamment pas pu être assurés. En novembre 2020, le Conseil d'État vaudois annonçait la participation du canton à hauteur de 70 % sur une subvention de 125 millions directement



versée à l'hôpital selon la répartition suivante: 20 millions en 2021 pour absorber les frais de fusion des cinq sites, puis 7 millions par an sur 15 ans pour couvrir ses charges d'investissements. Enfin, en mars 2021, c'est un cautionnement vaudois de 52,65 millions qui fut soumis au Grand Conseil et approuvé pour financer les coûts complémentaires liés à la construction du dispositif hospitalier. La construction d'un hôpital intercantonal de cette ampleur réunissant cinq sites hospitaliers était indéniablement un projet ambitieux et d'une grande complexité. Néanmoins, l'intervention urgente et les cautionnements massifs des autorités publiques ont été révélateurs de profondes lacunes dans la gouvernance de l'HRC et de ses mauvaises anticipations causant surcoûts et désorganisation. Le rapport du Conseil d'État et les audits du CCF et de BDO ont confirmé l'existence de défaillances dans la gestion financière et le suivi des affaires courantes de l'hôpital, ils ont également suggéré des premières recommandations d'améliorations structurelles et organisationnelles.

Si le Gouvernement, un service public autonome et un cabinet d'audit indépendant ont pu mener leur enquête, le Parlement a également son rôle à jouer. Cette nouvelle commission parlementaire pourra demander tous les renseignements nécessaires à son enquête, consulter tous les dossiers et rapports utiles, faire établir des expertises, auditionner des témoins ou toute personne en mesure de lui apporter des éléments nouveaux: la CEP a pour conséquence la levée du secret de fonction ce qui sera un atout majeur dans son investigation. Des voix se sont élevées pour dénoncer les nombreux surcoûts et charges mal anticipés, les lacunes managériales et organisationnelles (on évoque une perte de confiance du personnel médical, un fort absentéisme et des démissions en cascade des médecins), des suspicions de désinformation ou de dissimulations à l'égard des autorités publiques restent pendantes et des mesures d'optimisation et d'économie peuvent encore être identifiées. Pour le bien-être des collaborateurs dont le travail des derniers mois a été remarquable, pour soutenir la nouvelle

équipe dirigeante, et pour répondre aux besoins des 180 000 habitants de la Riviera et du Chablais, toute la lumière doit être faite sur les erreurs et les dysfonctionnements du passé pour mettre en œuvre toutes les mesures qui permettront à l'HRC de remplir pleinement ses missions. C'est dans ce sens que le PLR s'est battu pour cette CEP et qu'il poursuivra son engagement lors de cette enquête.

L'intervention urgente et les cautionnements massifs des autorités publiques ont été révélateurs de profondes lacunes dans la gouvernance de l'HRC.

publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

CINQUANTE ANS DE VIE POLITIQUE

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

À 91 ans, Annette Schneider sort son deuxième ouvrage « Confession d'une dame du pays de la Venoge » aux Éditions de l'Aire.

Annette est une personnalité bien connue des anciens radicaux vaudois, des radicales vaudoises tout particulièrement, elle qui avant même son entrée en politique en 1971 œuvrait déjà pour le vote des femmes et la promotion des femmes en politique. Son crédo.

De cette passion pour la vie des gens, avec des valeurs comme le courage et le travail, cette conseillère communale élue à plusieurs reprises, dans trois communes, Chavannes, Écublens et La Sarraz, aura marqué de son empreinte la vie politique de notre parti. Jusqu'à aujourd'hui car elle est encore très active dans son arrondissement. Vingt-sept campagnes à son actif... Un dynamisme comme on en voit peu. Ces dernières années elle a mis toute son énergie à sauver le

château de La Sarraz. Pour aider à le financer, elle écrira un livre de contes « L'étrange mystère » sorti en 2018. Elle a réussi son pari. La voilà déjà sur un troisième projet littéraire. On se réjouit de le découvrir le temps venu.

Aujourd'hui elle publie ses mémoires faites d'anecdotes et un rappel à la vie de pauvreté de son enfance, la vie dure que notre pays connaissait avant, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. Elle nous parle de l'évolution de la société, de son parcours professionnel débuté chez un avocat lausannois. Elle quittera son dernier job à 76 ans seulement, elle la spécialiste en informatique. La voilà pionnière en longévité et dans le coup sur le plan technologique... La retraite, ce n'est pas pour elle. Elle a eu la Covid en automne mais elle s'en est sortie, comme toujours... Quelle force de la nature et de caractère que notre Annette !

C'est Laurence Crétegnay qui l'aidera à trouver son éditeur et Olivier Feller qui acceptera de rédiger sa préface. Une préface magnifique. Un livre qu'il vaut le coup de dévorer, le roman d'une vie.

Éditions de l'Aire : editionaire@bluewin.ch,
tél. 021 923 68 36.

Annette Schneider



Confession d'une dame du pays de la Venoge

Préface d'Olivier Feller



Éditions de l'Aire



ÉLECTIONS COMMUNALES

COURSE à LA SYNDICATURE



Encore un dernier effort... Les élections communales ne sont pas terminées partout !

Une course à la syndication, premier et deuxième tour, est lancée dans plusieurs communes du canton dont quelques villes d'importance, de 10 000 habitants, comme Aigle, Gland et Épalinges.

Gregory Devaud, Christine Girod et Alain Monod, notamment, sont ainsi en lice dans cette élection.

Bonne chance, soutien et félicitations à tous les candidats de notre parti sur le territoire vaudois ! FG

La Défense de L'écologie au-dessus des Lois ?

par Emma Krattinger,
membre du comité des JLRV

Pendant près de six mois, la première «zone à défendre» de Suisse s'est établie en toute illégalité sur le plateau de la Birette afin de stopper l'exploitation de la colline du Mormont à Eclépens (VD). Les «zadistes», tous déterminés à rester – ou presque – qu'importe la météo et apparemment qu'importe également le nombre de plaintes pénales à leur encontre, ont finalement été évacués le mardi 30 mars au matin.



Pour rappel, une ZAD est une forme de squat à vocation politique, la plupart du temps à l'air libre et généralement destinée à s'opposer à un projet d'aménagement. C'est une création de l'extrême gauche à laquelle se sont adjoints par la suite d'autres courants, tel qu'Extinction Rebellion. L'une des ZAD les plus connues est celle de «Notre-Dame-des-Landes» (France), qui s'oppose au projet d'aéroport du Grand Ouest en Loire-Atlantique. Le mouvement des ZAD trouve ses origines dans la contestation de grands projets déclarés d'utilité publique notamment au nom de la défense de l'environnement, ce qui semble être le cas pour celle ayant occupé le Mormont... mais laissez-moi en douter au vu de l'état des lieux après leur départ.

La cimenterie installée à Eclépens depuis 1953 est l'une des meilleures cimenteries d'Europe en termes de standards écologiques. Elle a également prouvé son implication par de nombreuses manières en faveur de l'environnement. Holcim a notamment converti une partie de ses terrains, se trouvant sur le plateau de la Birette – endroit occupé par les zadistes – afin de créer des parcelles accueillant différentes cultures, celles-ci sans engrais ni produits chimiques.

Le 30 mars, dans un calme olympien, la police a évacué entre 250 et 300 activistes et a essuyé tirs de pierres et d'objets pyrotechniques sans broncher. À la fin de cette longue journée, vingt-neuf individus ont été interpellés et identifiés et quelques autres sont restés tels des «tarzans» modernes suspendus dans les arbres pendant plusieurs jours jusqu'à ce que l'un d'eux fasse une chute de plusieurs mètres.

Lors de toute cette «aventure», j'ai été très surprise du soutien grandissant de certaines personnalités vaudoises en faveur de cette nouvelle résistance qui, finalement, prône la désobéissance. Elles soutiennent un mouvement qui n'a pas réagi aux nombreux avertissements des autorités demandant de quitter le terrain, tout en se permettant de réclamer l'écoute de celles-ci.

Après plusieurs mois de campement, une initiative populaire dont le but est de sauver le Mormont (*sic*) va être lancée par Les Verts vaudois. Personnellement, je me réjouis de m'engager en faveur d'une écologie pragmatique qui permettra de résoudre, à notre échelle, le défi climatique tout en utilisant à bon escient nos outils démocratiques si chers à nos yeux!

Le 30 mars, dans un calme olympien, la police a évacué entre 250 et 300 activistes et a essuyé tirs de pierres et d'objets pyrotechniques sans broncher.

publicité

**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

Buttems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

La TENTATION DE L'ÎLE

par Jean-François Ramelet,
pasteur,
responsable de «*l'esprit saint,*
une oasis dans la ville» à Lausanne

L'été approche et charrie avec lui des rêves de voyages lointains. Les vitrines des agences de voyages nous promettent des îles lointaines sur lesquelles on s'apprête à débarquer comme des soldats en permission. Dans cette pandémie, l'île offre des avantages incontestables. La Nouvelle-Zélande est souvent citée en exemple pour la gestion de la crise, et pendant de longs mois, quelques îles «confettis» du Pacifique furent totalement épargnées par le virus. L'insularité facilite le contrôle des entrées et des sorties du territoire.

Ces îles à l'apparence paradisiaque, immunisées sont en réalité un «*trompe-l'œil*», car elles doivent faire face à un autre danger plus sournois que le fameux microbe: la montée des eaux, programmée pour cause de réchauffement climatique; «*une bonne raison d'y aller*» se dit le touriste en quête d'exotisme «*avant qu'il ne soit trop tard*».

C'est indéniable, l'île exerce un magnétisme irrationnel sur nous. Il doit y avoir quelque chose de profondément enfoui dans notre inconscient pour que nous rêvions ainsi de lagons et de plages de sable blanc immaculé. Sans doute un mélange de nostalgie du bon sauvage, de l'innocence, du paradis perdu et de la terre vierge. En ces temps où certains survivalistes fortunés s'équipent pour survivre à l'effondrement et s'achètent des domaines en Nouvelle-Zélande, il faut bien reconnaître que l'île offre des avantages aussi séduisants que la fiscalité de Zoug pour le citoyen en quête de paradis fiscal. À croire qu'il y a en chacun de nous un *Robinson Crusôé* qui sommeille, à moins que cela ne soit un *Vendredi*.

Les îles font rêver, elles peuvent aussi être un cauchemar. Car la montée des eaux ne menace pas que les îlots «*Covid-free*» du Pacifique, mais aussi notre société.

L'auteur du récit de la Création dans la Genèse bénit l'eau, qui en se retirant fait place à la terre ferme et aux continents. Mais aujourd'hui notre société



est devenue tellement liquide qu'elle «*s'archipélise*». Ne cherchez pas ce néologisme dans le dictionnaire, ce mot n'existe pas, mais il est parlant. Notre société s'émiette, se disloque en des îlots distincts, regroupés au mieux en archipels, mais le plus souvent disséminés en chapelets d'îles éloignées les unes des autres. On y cultive des codes, des langages qui ne sont compris que de quelques initiés qui pensent comme nous. J'ai longtemps eu peur de la disparition des particularismes, noyés dans le grand «*tout*» mondialisé, qui nivellerait les différences. Mais c'est l'inverse qui semble s'imposer à grande vitesse; les coutures lâchent, les liens se détachent quand on ne cherche tout simplement pas à en découdre. Le «*commun*» se délingue en une multitude de clans, de tribus, de sous-groupes identitaires incapables de se comprendre et de s'accepter. Tout devient occasion de célébrer l'entre-soi; on se complait en d'innombrables affinités électives

et tout devient prétexte à se définir en se séparant des autres: les préférences sexuelles, l'âge, la couleur de la peau, la religion, le genre, les causes à défendre, les traumatismes partagés quand ce n'est pas les classes et les ethnies. Ces identités qui se déclinent à l'infini sont devenues autant de zones à défendre. Au lieu d'être l'objet de réjouissances, d'émerveillements et de communion, les différences sont devenues sources d'accusation et de méfiance. Bien sûr qu'il faut dénoncer les discriminations et lutter contre; mais aujourd'hui ce qui domine dans notre société, c'est une susceptibilité extrême, parce que chacun se considère être l'auteur de sa propre identité; guère étonnant que chacun cherche à défendre ses droits d'auteur.

Pour aller d'île en île, il faudra bientôt apprendre à marcher sur l'eau ou à construire des ponts. Redire ce qui nous réunit, ce que nous avons en commun, quelle que soit notre couleur de peau, quelle que soit notre origine et notre religion, quelle que soit notre sexualité. Face à la montée des eaux je repense souvent à cette histoire juive qui affirme la différence heureuse: des élèves interrogent leur rabbin: «*Rabbi, pourquoi les hommes sont-ils tous différents?*» Et le rabbin de répondre: «*Parce qu'ils sont tous à l'image de Dieu*». Pour éviter le morcellement des individus, il faut une tierce présence qui les dépasse et les rassemble.

publicité



**Le spécialiste suisse
des lits rabattables
depuis plus de 30 ans!**

Confort-lit
DEPUIS 1989

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
Tél. 021 323 30 44

Av. de Grandson 60
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426 14 04

EUROPE - AMÉRIQUE : RETOUR À LA NORMALE

par Pierre Schaeffer

Cent jours après son entrée à la Maison-Blanche, Joe Biden n'est décidément pas le «*sleeping Jo*» dénoncé par Donald Trump. La nouvelle administration démocrate, conformément au principe du «*spoils system*», est installée et les grandes orientations de la nouvelle présidence sont arrêtées dans le triple secteur de la politique économique, des affaires étrangères et de la défense.

Le plus spectaculaire se situe dans le domaine économique où Biden a engagé, dans la ligne démocrate, une politique massive de «*new deal*», c'est-à-dire de soutien de la conjoncture par la demande et non par l'offre, comme ce fut le cas pendant les quatre années de la présidence Trump. Les deux leviers de la politique républicaine étaient alors le protectionnisme par l'édiction de droits de douane sur les importations chinoises et la baisse de la fiscalité sur les entreprises. Biden prend le contre-pied, non pas en renonçant à l'arme protectionniste, mais en relançant la consommation par l'aide directe aux ménages et un programme de modernisation des infrastructures.

En annonçant un plan de relance qui représente le quart du PIB américain, Biden creuse le fossé conjoncturel avec l'Europe qui sortira de la crise sanitaire avec une aggravation du chômage alors que l'Amérique s'apprête à créer des millions d'emplois. Dans un contexte de hausse du prix des matières premières et d'injections massives de crédits publics, l'économie américaine devrait renouer avec les habitudes ornières du parti démocrate : baisse du dollar, relance à moyen terme de l'inflation avec ses effets pervers sur les taux d'intérêt qui ne pourront être

durablement inférieurs au taux de croissance, soit 6 % prévu en 2021 contre 3 % en Suisse.

Le fossé cyclique ne pourra que se creuser sur les deux rives de l'Atlantique, la seule option pour l'Europe étant l'amortissement de sa dette, avec des taux de croissance plus faibles et des taux d'intérêt majorés, l'Allemagne ajoutant au tableau le rachat massif des obligations du Trésor américain. La vieille Europe n'aura même plus la possibilité, comme menaçait De Gaulle à l'époque des déficits générés par l'administration Kennedy, de faire rembourser ses dollars par l'or de Fort Knox.

Comme pour mieux effacer l'administration Trump, celle de Biden dessine à l'horizon deux puissances en état de tension aggravée avec les États-Unis, la Chine et la Russie. Dans les deux cas, Biden a choisi le registre de la provocation, celui des droits de l'homme, comme ce fut le cas en 1977, pour cet autre président démocrate, Jimmy Carter et sa lettre au dissident Sakharov. La réaction soviétique avait été brutale, comme aujourd'hui la Chine qui, lors de la première rencontre sino-américaine en Alaska, a récusé violemment la démocratie occidentale.

Cent jours après son entrée à la Maison-Blanche, Joe Biden n'est décidément pas le «*sleeping Jo*» dénoncé par Donald Trump.

L'Europe n'en doit pas moins s'incliner devant cette recomposition diplomatique voulue par les États-Unis ; l'Allemagne en fait déjà les frais avec les menaces américaines sur l'achèvement du gazoduc *Nordstream II* entre la Russie et l'Allemagne par la Baltique. L'Europe devra se contenter des réaffirmations de Biden et de son secrétaire d'État Blinken sur la solidarité Europe-Amérique, le partenariat transatlantique, l'alliance revitalisée, le soutien à l'Ukraine, alors même que la Russie masse des troupes à la frontière du Donbass.

L'Amérique ne réduira pas ses troupes en garnison en Allemagne et réaffirme l'objectif de 2 % du PIB européen pour le budget de la défense. Elle rappelle en même temps la valeur de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord imposant la solidarité de l'Alliance en cas d'agression de l'un de ses membres. Si l'autonomie stratégique de l'Europe

reste un objectif, elle ne se fera pas à l'ombre de l'hypothétique bouclier français rejeté par l'Allemagne, fidèle à l'engagement américain, malgré la mort cérébrale de l'OTAN dénoncé par Macron.

Cent jours d'administration Biden dessinent un panorama qui est celui de la «*normalité*» américaine, démocrate quand il s'agit de politique économique, historique en politique étrangère et il n'en faut pas moins pour justifier le slogan de campagne de Biden : «*Retour à la normale*», celui du président républicain, Warren Harding, élu en 1920 après la Première Guerre mondiale et qui ne savait pas devoir affronter les prodromes de la grande dépression de 1929, comme aujourd'hui la crise sanitaire.



CHARLES VERSUS PHILIP Y'a pas PHOTO...

par Fabienne Guignard

Nous voilà décidément bien frivoles à trouver l'usage d'un canapé en soie, motif de scandale diplomatique qui met à mal la belle harmonie européenne... Eh bien oui, mes amis, un sofa au lieu d'un fauteuil a suscité rage, colère et moquerie. La twittosphère s'est emballée, les médias traditionnels ont pris le relai. La belle affaire! Et voilà, bis-billes à Bruxelles.



Madame la présidente n'avait pas de fauteuil. Stupéfaite, elle le cherche et constate que seul Charles a le sien...

publicité

IMPRIMERIE
MAGNENAT

Le plaisir
des couleurs

Avenue de Préfaully 30
1020 Renens
Tél. 021 312 03 73
info@magnenat.com
www.magnenat.com

Le Sofagate est ainsi né d'une rencontre à Ankara avec le sultan des lieux qui, on le sait, estime que la femme n'est pas l'égale de l'homme. La cause féminine et la galanterie, il s'en balance un peu. Là, c'était clairement dit. Que s'est-il donc passé de si terrible?

Le président belge du Conseil européen et la blonde présidente de la Commission, allemande de son état, étaient les invités de l'ami Recep. Réception en grande pompe dans les salons chatoyants d'un pays d'Orient où soierie, tapis et autres meubles raffinés accueillent les invités de marque. Sauf que Madame la présidente n'avait pas de fauteuil. Stupéfaite, elle le cherche et constate que seul Charles a le sien, à côté de son hôte. La voilà, elle, obligée de s'asseoir, à distance, sur le grand canapé, en face du ministre des affaires étrangères turques, comme si elle n'était que ministre... Mais qui donc est responsable de cet affront? Les Turcs sûrement, le sourire en coin mais le protocole de l'UE n'a pas été très attentif non plus manifestement.

Cet incident est devenu affaire d'État à Bruxelles. L'Europe a besoin de deux représentants à chacune des visites

protoculaires au plus haut niveau. Les deux Dupont et Dupond en quelque sorte. Sauf qu'il y en a un qui manifestement est plus important que l'autre... Oui, mais lequel? Voilà ce qu'a révélé ce couac protocolaire, assumé par Charles qui était lui assez ravi malgré tout d'être considéré comme le champion des champions. Le voilà à rester assis sur son beau fauteuil rouge et or. Le sultan à côté de lui, assis également, semblait s'en amuser. Il ne faut jamais sous-estimer un sultan. Recep a ainsi réussi son coup. Humilier si facilement les Européens est si valorisant... Faut dire, et il le sait, que les deux N° 1 de l'UE ne sont pas franchement copains. On peut même dire qu'ils se détestent.

Les « Y'a qu'à faut qu'on » y vont de leurs commentaires mais les femmes de tous bords sont stupéfaites, en colère de voir ainsi deux mecs se comporter comme des goujats. Du macho turc, peu de surprise, on connaît l'animal, mais le grand Charles n'a pas montré ce jour-là qu'il était grand. Le voilà de fait petit homme et petit homme d'État. Et là on se dit: mais qu'aurait fait un homme élégant? Imaginez un beau prince grec, blond aux yeux bleus, dans la situation...

Il serait bien sûr resté debout, aurait demandé au sultan de faire amener un troisième siège, mine de rien. Il serait allé chercher Ursula, lui aurait donné son fauteuil et lui aurait attendu debout que les serveurs du Palais rectifient le tir. Il aurait discuté de la pluie et du beau temps pendant ce temps-là pour détourner l'attention. Mais cette classe est semble-t-il d'un autre temps. Philip de Grèce n'est pas Charles Michel...

Ah le duc d'Edimbourg, c'était quelque chose... Difficile de faire plus beau... Et quel tempérament! Soixante ans plus tôt, il aurait été un de mes chouchous préférés, c'est sûr. Sans contestation possible. Et pas gauchiste. Le prince Philip, dans toute sa splendeur, aurait pris le dessus sur le sultan, son ennemi mortel depuis des siècles. Mais ce n'était pas Philip jeune qui était en face de Recep, c'était Charles et ça avait beaucoup moins d'allure...